

Faits saillants de la séance du 9 mai 2022

Administration

Ville de Léry se dirige vers un conseil sans papier. En effet, certaines mesures seront mises en place afin de réduire l'utilisation de papier lors de nos différentes rencontres et, ainsi, optimiser l'utilisation des outils technologiques. Ceci a pour but de réduire considérablement le temps de préparation et de suivi des séances du conseil par le directeur général ainsi que d'améliorer l'archivage, tout en préservant nos arbres.

Subventions et commandites

Club nautique Woodlands

Une demande de retrait de la subvention provenant du Fonds de développement des communautés (FDC) au bénéfice du Centre nautique Woodland sera faite à la MRC Roussillon. La ville souhaite faire bénéficier de cette subvention des organismes en activité et au service des enfants de Léry pour l'année 2022. La subvention sera utilisée pour des rénovations à l'édifice Maria Gorretti qui abrite la Maison de la Famille – Station de l'aventure ainsi que le camp de jour du Club optimiste et qui sera incessamment la propriété de la ville.

Club optimiste

Une commandite de 500\$ est offerte afin de soutenir le Club Optimiste de la Ville de Léry dans l'organisation de leur tournoi de golf estival annuel. Le tournoi aura lieu le 11 juin cette année. L'argent amassé lors de ce tournoi de golf servira aux activités destinées aux enfants de Ville de Léry.

Fondation Gisèle Faubert

Une commandite de 300\$ est offerte à la fondation Gisèle Faubert pour l'année 2022-2023.

Urbanisme

Trois plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), document nécessaire pour toute nouvelle construction, ont été acceptés et aucun n'a été rejeté. Une dérogation mineure a été acceptée.

La demande de dérogation mineure concernant le Centre Horizon est rejetée à la majorité à la suite de la demande d'un vote sur le sujet.

Information aux citoyens

Une autre famille ukrainienne a trouvé assistance auprès d'une famille de Léry. Sachez qu'il est également possible de donner directement à l'Ukraine par un site de sociofinancement.

Activités à venir...

Samedi 4 juin – 8h30 à 13h30 : Tournoi des jeunes pêcheurs

Lundi 6 juin – 18h15 à 20h30 : Début de la saison de sports jr.

Samedi 11 juin - 10h à 23h : Tournoi de golf Optimiste

Environnement

Bruit routier A-30

Considérant que le mur acoustique longeant l'autoroute 30 s'est considérablement affaïssé depuis sa construction, causant ainsi des impacts sonores importants sur les résidents, la ville demande au Ministère des Transports (MTQ) de prendre les mesures nécessaires pour respecter les niveaux sonores énoncés dans sa politique sur le bruit routier.

Comité ZIP

Une commandite de 100 \$ est offerte au comité de la zone intervention prioritaire (comité ZIP) du Haut Saint-Laurent dans le cadre de ses activités estivales. Les fonds amassés sont tous réinvestis dans l'organisme afin de réaliser des projets visant l'amélioration du plan d'eau et le bien-être de la communauté. « *N'oublions pas que chaque goutte compte. Il faut continuer à travailler en concertation ensemble pour améliorer le fleuve Saint Laurent !* »

Héritage St-Bernard

Une banque d'heures professionnelles est accordée à Héritage St-Bernard pour faire des études/recommandations sur demandes. La ville vise ainsi à mieux connaître les richesses naturelles de son territoire.

Nuisances

Le nouveau règlement sur les nuisances est maintenant en vigueur. Les citoyens pouvaient consulter le projet de règlement et le commenter depuis février dernier. Ce règlement touche tous les citoyens. En 10 chapitres et 67 articles il aborde, entre autres, l'affichage, l'utilisation des places publiques/parcs, la propreté, le bruit, etc. Vous pouvez consulter le document sur le site Internet de la ville, sous l'onglet Service/Urbanisme/Nuisance.

Correspondance

Club Nautique Woodlands (CNW)

Le 19 avril, nous avons reçu une lettre du Conseil d'administration du CNW. Après consultation avec leurs avocats, ils nous informaient que le camp de jour pour les enfants n'ouvrirait pas cet été et qu'ils reprendraient leurs opérations à l'été 2023. Nous continuons le dialogue afin d'évaluer la possibilité que La Ville puisse assister le CNW dans l'ouverture de la piscine cet été, pour tous les citoyens de Léry. Nous attendons leur réponse.

Nous continuerons d'informer les citoyens de Léry au sujet de l'évolution de ce dossier par le biais des Infolettres.

Nous aimerions aussi vous rappeler que le CNW est un organisme à but non lucratif (OBNL). Un OBNL est un groupement de personnes qui n'ont pas l'intention de faire des gains pécuniers à partager entre les membres.

La Ville de Léry souhaite faire l'acquisition du CNW au juste prix.

Période de questions

- Garder la priorité sur Phase II plutôt que sur un mur acoustique
- Importance du mur acoustique payé par le MTQ
- Processus d'approbation d'une dérogation mineure
- Dossier du Centre Horizon ; alternative
- Fonctionnement du Fonds de développement des communautés (FDC) de la MRC
- Dossier du club nautique Woodland
- Dossier de l'église Notre-Dame de Léry
- Disponibilité des dépenses du mois
- Communication des raisons des décisions du CCU
- Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la CMM
- Accès au lac Saint-Louis à partir de la Presqu'île Asselin
- Protection incendie
- Don à la Fondation Gisèle Faubert
- Formation générale de la conseillère du District 5
- Emplacement des nouvelles pancartes de limites de vitesse
- Parc à chiens

Pour bien saisir les préoccupations exprimées par les citoyens nous vous invitons à visionner la vidéo de la séance sur le [site Internet de la Ville](#).

TTCPII (Table de travail consultative Phase II)

Suite aux mandats donnés aux professionnels, nous avons reçu les enveloppes budgétaires comparatives des options les unes par rapport aux autres.

Ainsi, le cout de l'option dite de *Basse-pression* peut être comparé à celui de l'option dite *Gravitaire* et à celui de l'option dite *Aqueduc seulement*. En ces temps d'incertitude, il est impossible de connaître avec précision le cout d'une option avant la demande de soumissions fermes de la part des entrepreneurs. Par contre nous savons comment elles se comparent entre elles.

Nous aurons bientôt le résultat de l'analyse des sommes pouvant être dégagées du nouvel apport fiscal venant des développements dans le nouveau secteur de l'école. Également, une rencontre est prévue avec le sous-ministre du MAMH le 17 mai dans le cadre de notre demande de fonds supplémentaires.

Nous comptons vous informer de la finalité de toutes ces démarches d'ici le 24 juin. Des rencontres en petits groupes de 40 citoyens sont prévus afin de les informer et de leur permettre de poser leurs questions. Nous vous demanderons alors de nous indiquer votre choix d'option en toute confidentialité.

Nous tenons à vous accompagner et à vous soutenir dans votre choix et, par la suite, dans la mise en place de la solution retenue.

Ce rapport n'est pas exhaustif et ne substitue en aucun cas l'ordre du jour, le procès-verbal ou toutes autres communications de la ville. Pour plus d'information sur les sujets discutés aux séances du Conseil municipal, veuillez-vous y présenter, visionner la séance ou consulter le procès-verbal sur notre site Internet.

Consultez notre site Internet au www.lery.ca

Questions, commentaires, suggestions

Pour toutes questions, commentaires ou suggestion, n'hésitez pas à communiquer avec nous via l'adresse courriel info@lery.ca